Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 61 (1964)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ture il ressort qu'un prix uniforme pour tout le territoire suisse ne peut être fixé, les conditions de production et de vente étant très variables d'un canton à un autre, voire d'une région à une autre. Les prix fixés par les instances apicoles sont à considérer comme des minima devant être respectés partout. Par contre, le soin étant laissé aux apiculteurs d'être juges des situations dans lesquelles ils se trouvent, ils pourront, cas échéant, bénéficier d'un revenu plus élevé, le marché du miel l'autorisant.

Est-ce à dire que ces collègues tiennent le couteau par le manche et peuvent imposer n'importe quel prix ? Nous ne le pensons pas personnellement.

Tributaires d'une clientèle qu'ils désirent plus nombreuse qui compte aussi et doit compter, les apiculteurs auront la sagesse de ne point forcer la note en pratiquant des prix rémunérateurs mais non prohibitifs. C'est aussi à cette condition que notre miel s'écoulera à jets continus et apportera santé et bonheur dans de toujours plus nombreux foyers.

G. Matthey.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre et novembre 1964

Pourquoi octobre et novembre en une seule fois ? Tout simplement parce que votre serviteur et sa reine ont attrapé la fièvre d'essaimage (une fois n'est pas coutume) et qu'à la mi-octobre, moment de rédiger pour novembre, ils n'auront probablement pas regagné leur ruche.

L'automne est à la porte. Déjà ici et là les feuillages jaunissent. Seuls, des orages répétés nous rappellent que sur le calendrier c'est encore pour quelques jours l'été, et nos braves vignerons ne sont pas encore hors de souci.

Au rucher, le nourrissement est censé être terminé, et il serait impardonnable qu'au 1er octobre il ne le fût pas. Cependant si tel devait être le cas, que pour une raison ou une autre les provisions eussent été mal estimées, il resterait l'ultime ressource de mettre un cadre de candi de chaque côté du groupe.

Dernier travail pour le début du mois : enlever les rayons inoccupés, réduire les colonies sur 9, 8 ou 7 cadres. Les populations sont remarquablement fortes en cette fin d'été. Beaucoup ont encore du couvain et ne pourront être réduites autant que d'habitude.

Comme la ponte a été très forte en août, cette force se maintiendra encore longtemps. C'est précisément pour cette raison qu'il faut veiller à ce que les provisions soient suffisamment abondantes cette année.

Il faut vouer une attention particulière à la bonne couverture des ruches. C'est par le haut que la chaleur s'échappe. Les coussins doivent bien « plaquer ». Là où il n'y a pas de toiles, il faut enlever les amas de cire qui peuvent gêner. Pour augmenter l'efficacité des coussins, on peut poser dessus bien à plat de vieux journaux, le papier étant un excellent isolant.

On a souvent discuté et on discute encore de l'opportunité du calfeutrage latéral, soit le remplissage de l'espace vide laissé par les rayons que l'on a enlevés. Après une longue expérience et divers essais, nous avons résolu la question comme suit :

Nous avons fabriqué des coussins remplissant l'espace de deux cadres, cela il y a bien des années. Nous continuons à employer ces coussins dans celui de nos ruchers qui hiverne à 800 mètres. Pour ce faire, en admettant que nous avons pu réduire la colonie sur 8 rayons, nous ramenons tout le groupe sur l'un des côtés, obtenant un seul espace de deux cadres rempli alors par le coussin. Le volume à réchauffer devient alors exactement celui d'une ruche à 10 cadres avec les planches de partition.

Le calfeutrage peut également se faire avec de vieux journaux que l'on roule en rouleaux peu serrés. Il ne faut pas bourrer jusqu'au bas, ce n'est pas nécessaire. Laisser dans ce cas le groupe au milieu et calfeutrer des deux côtés.

Pour les ruchers hivernant en plaine, nous avons, après de nombreux essais, renoncé au calfeutrage qui s'est révélé pratiquement inutile : ainsi, nous donnons à la fois raison aux partisans et aux adversaires de la chose.

Quoi qu'il en soit, il faut se garder d'enlever le calfeutrage trop tôt au printemps. C'est alors qu'il a sa véritable utilité, les colonies, souvent affaiblies par un hiver rigoureux, ayant besoin d'un minimum de chaleur pour se développer normalement.

Les travaux d'intérieur de la ruche étant terminés, il faut veiller encore à plusieurs choses importantes. Vos supports ou traverses sont-ils vraiment encore en bon état ? Supporteront-ils le poids supplémentaire de la neige ? Les toits sont-ils sujets à s'envoler lors d'une forte bourrasque ? (Nous nous adressons ici aux jeunes collègues de la montagne.) Il faut voir tout cela. Renforcer ou mieux remplacer si vous avez des doutes, attacher les chapiteaux, si nécessaire. Si les planches d'envol sont mobiles, il faut les enlever, ce qui vous donnera l'occasion de les repeindre. Il est recommandé de soulever les ruches à l'arrière avec des liteaux de 2 à 3 cm. pour

faciliter l'écoulement de l'eau de condensation, plus abondante qu'on ne le croit généralement et éviter ainsi dans une large mesure la moisissure des rayons et des parois de la ruche.

Autre chose importante encore : veiller soigneusement à ce que les entrées des ruches soient abaissées à 6-7 mm., pour éviter tout spécialement l'intrusion des musaraignes qui passent par des orifices incroyablement bas. Une ruche visitée et habitée par des rongeurs et à coup sûr perdue.

Avez-vous rangé soigneusement vos rayons ? C'est un capital important et indispensable, qu'il faut préserver à tout prix. Si le danger de la fausse teigne diminue avec la saison, il reste celui des rats ou souris qui peuvent occasionner des dégâts considérables, pour ne pas dire irréparables. Il faut donc que vos armoires, caisses et piles de hausses soient absolument à l'abri.

Rappelez-vous enfin que peu de métiers demandent autant d'exactitude, de soins, d'ordre et de propreté que celui d'apiculteur, que rien n'est plus triste que de voir un rucher dépeuplé, abandonné, ruiné par la seule négligence de son propriétaire. Si l'on ne veut avoir des abeilles que pour le seul profit que l'on espère en retirer, sans vouloir se préoccuper des soins minima qu'elles requièrent, mieux, bien mieux vaut n'en jamais posséder, sans compter encore les risques que l'on fait courir aux apiculteurs dignes de ce nom.

Excusez ce ton un peu prêcheur, chers jeunes amis, mais nous voyons, lors de nos tournées d'inspecteur, tant de choses qui nous peinent que nous nous sentons le devoir d'avertir et de prévenir. Si nous avons pu ainsi éviter à un seul d'entre vous, parti plein d'enthousiasme, l'amertune du découragement, notre but est rempli.

Parlons un peu des travaux de novembre. Car il y a encore des travaux possibles au rucher, une fois que l'activité a cessé. Ce sera le moment de vérifier encore les clôtures, d'améliorer s'il y a lieu les chemins d'accès, d'enlever les branches superflues qui, chargées de neige, pourraient gêner aux ruches, etc. C'est aussi le moment le plus favorable pour effectuer les déplacements à courte distance. Tous ces travaux devant cependant se faire avant les grands froids. Une fois le gel survenu, le rucher doit jouir d'un repos absolu. Il ne faut déranger les abeilles sous aucun prétexte. Le moindre choc peut, par température trop basse disloquer le groupe compact, et les abeilles tombées au fond de la ruche ne peuvent plus se relever et sont perdues. Si une forte chute de neige se produisait, ne croyez pas surtout que vos ruches vont étouffer. La neige laisse passer l'air et si elle n'est pas chassée directement dans les trous de vol il n'y a pas de danger.

Si la température s'élève brusquement, que le soleil brille et

incite les abeilles à sortir, c'est alors qu'il faut s'armer rapidement de sa pelle et dégager les ruches, mais encore une fois, ne jamais le faire par température basse. Il nous souvient d'une aventure malheureuse arrivée à un collègue. Etant sauf erreur mobilisé, il avait chargé son jeune frère totalement inexpérimenté de dégager ses ruches encombrées. Il gelait fort et ce jeune homme, croyant bien faire, avait enlevé soigneusement la neige au prix d'un gros travail (environ 30 ruches) parfaisant encore son œuvre en raclant vigoureusement toits et planchettes. Résultat : 80 % des colonies perdues au printemps !

Et maintenant, bien que la température soit élevée, que le soleil brille de tout son éclat, qu'officiellement nous soyons encore en été, entrons un peu dans l'hiver. Lorsque les abeilles seront en repos, il faudra que l'apiculteur conserve son activité. Pour ceux qui ont le bonheur de posséder un petit atelier ou réduit en tenant lieu, ce sera le moment de nettoyer, de réparer, de repeindre les ruches vides qui devront être prêtes à recevoir les essaims du printemps. Il faudra aussi fabriquer ou commander à temps les cadres qui seront nécessaires pour la saison prochaine. Pour ceux qui disposent, en propre ou en collectivité d'une chaudière à vapeur, ils pourront fondre leurs opercules, déchets ou vieux rayons. Quant à ceux ne possédant pas le matériel requis, ils pourront, assez tôt et toujours en prévision des dégâts des souris, envoyer leur cire aux maisons spécialisées qui la transformeront en belles feuilles odorantes.

Les bricoleurs pourront créer, inventer, expérimenter les nouveautés de leur cru. Même si, tôt ou tard, ils s'aperçoivent qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, qu'ils ont avantage à revenir au matériel classique, expérimenté et simplifié, leur effort n'aura pas été perdu : il aura nourri leurs espérances, affermi leurs connaissances, développé et assuré pour toujours leur amour pour la cause des abeilles.

Il faudra aussi, le moment des veillées revenu, approfondir ses connaissances théoriques. Notre bibliothèque de la Romande est à même de satisfaire chacun, à des conditions très avantageuses.

Et pour terminer, nous pensons pouvoir appliquer aussi à l'apiculture ces vers bien connus que nous citons, imparfaitement peut-être, de mémoire :

Pour l'étude et pour le devoir
Il est toujours temps de s'y prendre
L'on rougit de ne pas savoir :
Jamais l'on ne rougit d'apprendre !

Marchissy, le 18 septembre 1964 *Ed. Bassin.*